## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 21/11/2012 Date de révision: 19/10/2018 Remplace la fiche: 29/06/2016 Version: 3.5

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : SHAMPOOING ANTIPARASITAIRE INSECTIFUGE VANILLE CHIEN & CHAT 250ml

Code du produit : 175228- SHAMPOO VANILLE APE

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Destiné au grand public

Utilisation de la substance/mélange : Biocide

Fonction ou catégorie d'utilisation : Répulsifs et appâts

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FRANCODEX SANTE ANIMALE 10 rue de l'ormeau de pied 17100 SAINTES - FRANCE T 05-46-97-90-23 - F 05-46-74-74-04

www.francodex.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORLFILA N° 01-45-42-59-59

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, H319

Catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir section 16

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 2.2. Éléments d'étiquetage

## Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

19/10/2018 FR (français) FDS Réf.: 175228- SHAMPOO VANILLE APE 1/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Phrases supplémentaires

Ne pas utiliser pur. Toujours diluer avec de l'eau.

Utiliser les biocides avec précaution et au besoin une protection adaptée

Eliminer les emballages vides en déchetterie

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Remarques

: Concentration en matière(s) active(s) Classe Biocide TP19: 0.05% Margosa Terra Nostra Concentration en matiere(s) active(s) CLASSE BIOCIDE TP19: 0.04% m/m Pyrethre végétal (50%)- pyrethrins and pyrethroids

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Extrait de margosa - Margosa extract	(N° CAS) 84696-25-3 (N° CE) 283-644-7	0,05	Non classé
Chrysanthemum Cinerariaefolium	(N° CAS) 89997-63-7 (N° CE) 289-699-3 (N° Index) 613-022-00-6	0,02	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Texte complet des phrases H: voir section 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.

Premiers soins après ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après inhalation : Aucune en utilisation normale.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau. Poudre ABC. Poudre sèche. Sable. Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non inflammable.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

# 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : aucune précaution particulière.

Instructions de lutte contre l'incendie : Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise. Combattre l'incendie à distance en

prenant les précautions normales.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Autres informations : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

19/10/2018 FR (français) FDS Réf.: 175228- SHAMPOO VANILLE APE 2/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Gants de protection. Lunettes de protection.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Gants de protection. Lunettes de sécurité.

Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer le liquide répandu.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : La manipulation du produit ne requiert pas de mesures de précaution spéciales.

Précautions à prendre pour une manipulation : Porter des gants. Eviter le contact avec les yeux. Observer l'hygiène usuelle.

sans danger

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un

endroit bien ventilé.

Produits incompatibles : Acides forts. Bases fortes.

Durée de stockage maximale : voir DLUO sur l'emballage

Lieu de stockage : Conserver à température ambiante.

Prescriptions particulières concernant : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Correctement étiqueté.

l'emballage

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains après toute manipulation.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipement de protection individuelle:

Eviter le contact avec les yeux.

#### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

## Protection oculaire:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections

## Protection des voies respiratoires:

Non requise dans les conditions d'emploi normales

19/10/2018 FR (français) FDS Réf.: 175228- SHAMPOO VANILLE APE 3/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### **Autres informations:**

Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide Apparence : Gel.

Couleur : jaune clair. opaque. Odeur : Parfum (Vanille).

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 5,5 - 6

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 65 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : ≈ 1030 g/l

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : ≈ 4000 (4000 - 5000) cP
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

Indice de réfraction : ≈ 13 Autres propriétés : Non volatil.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil.

## 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Non établi.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

19/10/2018 FR (français) FDS Réf.: 175228- SHAMPOO VANILLE APE 4/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

 Chrysanthemum Cinerariaefolium (89997-63-7)

 DL50 orale rat
 200 mg/kg (Rat)

 CL50 inhalation rat (mg/l)
 3,4 mg/l/4h (Rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une légère irritation de la peau

pH: 5,5 - 6

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

pH: 5,5 - 6

Indications complémentaires : Test HETCAM- 9.5 l: Irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non class

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

(exposition répétée)

Non classé

Danger par aspiration : Non classé

# SHAMPOOING ANTIPARASITAIRE INSECTIFUGE VANILLE CHIEN & CHAT 250ml

Viscosité, cinématique ≈ 3883,49514563 mm²/s

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n°

1272/2008.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

Chrysanthemum Cinerariaefolium (89997-63-7)	
CL50 poisson 1	0,049 mg/l (CL50; 96 h; Lepomis macrochirus)
CE50 Daphnie 1	12,5 µg/l

# 12.2. Persistance et dégradabilité

SHAMPOOING ANTIPARASITAIRE INSECTIFUGE VANILLE CHIEN & CHAT 250ml		
Persistance et dégradabilité	Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation CE N° 648/2004 relatif aux détergents.	
Chrysanthemum Cinerariaefolium (89997-63-7)		
Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable dans l'eau.		

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Chrysanthemum Cinerariaefolium (89997-63-7)	
Log Pow	6,15 (Valeur estimative)
Log Kow	6,15

## 12.4. Mobilité dans le sol

Chrysanthemum Cinerariaefolium (89997-63-7)	
Ecologie - sol	Non toxique pour les plantes. Toxique pour les abeilles.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

19/10/2018 FR (français) FDS Réf.: 175228- SHAMPOO VANILLE APE 5/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du : Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales.

produit/emballage

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

## 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : Non applicable

 N° ONU (IMDG)
 : Non applicable

 N° ONU (IATA)
 : Non applicable

 N° ONU (ADN)
 : Non applicable

 N° ONU (RID)
 : Non applicable

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

## ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

# IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

# IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

# ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

## RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

## - Transport maritime

Aucune donnée disponible

19/10/2018 FR (français) FDS Réf.: 175228- SHAMPOO VANILLE APE 6/7

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### - Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

#### - Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Indications de changement:

Révision - Voir : \*.

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
1			

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

19/10/2018 FR (français) FDS Réf.: 175228- SHAMPOO VANILLE APE 7/7